

**La justice participative à la Faculté de droit de  
l'Université de Montréal**  
(ANNÉE ACADÉMIQUE 2013-2014)

**Premier cycle**

Objectifs du programme offert

Le programme a pour objectif de former un juriste :

- qui possède une connaissance des éléments fondamentaux propres aux différents domaines du droit;
- qui a développé une approche intégrée des problèmes juridiques et de leurs solutions;
- qui maîtrise les habiletés propres à la méthode juridique, notamment : procéder à la qualification juridique de situations concrètes; repérer, consulter et mettre à jour la documentation; maîtriser le discours argumenté oral et écrit;
- qui est autonome et apte à s'adapter aux changements et à devenir agent de sa propre formation juridique permanente;
- qui est capable d'identifier les rapports entre le droit et la société et de les intégrer au processus de résolution juridique des conflits<sup>1</sup>;
- qui adopte une démarche critique qui tienne compte de la pluralité des approches conceptuelles dans le droit et sur le droit;
- qui est conscient de ses responsabilités sociales, comme intellectuel et professionnel, respecte une éthique compatible avec celles-ci et est sensibilisé aux modes extrajudiciaires de solutions de conflits.

**Cours traitant principalement de la justice participative**

**Premier cycle**

Titre et description des cours offerts

**DRT 2231 – Droit judiciaire privé**

Introduction au droit judiciaire privé québécois à travers un portrait d'ensemble du déroulement de l'instance civile. Y sont traités les valeurs et les principes fondamentaux qui sous-tendent cette branche du droit, ainsi que le rôle des acteurs judiciaires qui y évoluent. Dans un deuxième ordre, sont explorées les conditions entourant la validité d'une action civile, ainsi que les règles précises s'appliquant à chacune des étapes du déroulement de l'instance. Enfin, trois types d'actions civiles particulières sont analysés.

**DRT 3206 – Modes alternatifs de règlement de conflits**

Introduction aux composantes du conflit et au processus de transformation du conflit en litige juridique. Distinction entre les juridiques et les intérêts des parties. Présentation de l'éventail des modes de solutions des conflits.

**DRT 3601 – Arbitrage des griefs**

Compétence de l'arbitre des griefs et des tribunaux d'arbitrage. Preuve, procédure, règles de justice naturelle. Sentence arbitrale (élaboration, contenu, effets). Rôle des tribunaux de droit commun.

<sup>1</sup> NDLR Les passages soulignés indiquent que le concept de la justice participative est susceptible d'y être présenté.

**La justice participative à la Faculté de droit de  
l'Université de Montréal**  
(ANNÉE ACADÉMIQUE 2013-2014)

	<b>DRT 3912 – Séminaire des modes alternatifs de solution des conflits</b> Prévention et règlement extrajudiciaires des conflits. Exercices de négociation, médiation et règlement à l'amiable. Recherche et rédaction.	
Optionnel ou obligatoire	<b>DRT 2231</b> <input checked="" type="checkbox"/> Obligatoire	<b>DRT 3206</b> <input checked="" type="checkbox"/> Optionnel <b>DRT 3601</b> <input checked="" type="checkbox"/> Optionnel <b>DRT 3912</b> <input checked="" type="checkbox"/> Optionnel
Offre de cours	<b>DRT 2231</b> Automne, hiver et été <b>DRT 3206</b> Automne, hiver et été	<b>DRT 3601</b> Automne et hiver <b>DRT 3912</b> Automne et hiver
Nombre de crédits	3 crédits par cours	
<b>Cours traitant principalement de la justice participative</b> <b>Deuxième cycle</b>		
Titre et description des cours offerts	<p><b>DRT6366 – Prévention et gestion des différends</b> Rédaction préventive et conventions de règlement des conflits. Modes de gestion des différends : conciliation, négociation, médiation et arbitrage en matière civile et commerciale. (Obligatoire : programme de Diplôme de droit notarial).</p> <p><b>DRT 6459 – Différends commerciaux internationaux</b> Résolution des conflits de lois et de compétence internationale des tribunaux étatiques. Étude des modes alternatifs de règlements des litiges (négociation, médiation, arbitrage, etc.). (Obligatoire : programme de maîtrise droit des affaires dans un contexte de globalisation).</p> <p><b>DRT 6828 – Arbitrage commercial international</b> Encadrement juridique de l'arbitrage international : les sources, la convention d'arbitrage, les règles de compétence, de procédure et les voies de recours. (Cours optionnel)</p> <p><b>DRT 6909 – Prévention et gestion des différends</b> Théorie et technique de la médiation, de l'arbitrage et des autres méthodes de résolution des conflits; conventions internationales applicables; procédure et déroulement de la médiation et de l'arbitrage; cyberjustice et cybertribunaux. (Cours optionnel)</p> <p><b>DRT 6936 – Atelier de droit</b> Le cours vise tout d'abord à familiariser les étudiants avec les fondements du droit de l'arbitrage commercial international. Il a aussi pour objectif de développer, par le biais d'un exercice pratique de rédaction et de plaidoirie orale devant un tribunal arbitral fictif, l'esprit critique et l'habileté d'appliquer les principes étudiés en classe. À la fin du cours, l'étudiant devrait être en mesure de recourir aux nombreux concepts étudiés afin d'analyser et de résoudre des cas pratiques, tout en exposant son raisonnement de manière logique et structurée. (Cours optionnel).</p>	

**La justice participative à la Faculté de droit de  
l'Université de Montréal**  
(ANNÉE ACADÉMIQUE 2013-2014)

Nombre de crédits	<b>DRT6366</b> 1 crédit <b>DRT 6459</b> 2 crédits <b>DRT 6828, 6909 et 6906</b> 3 crédits	
Horaire	Généralement les cours sont donnés aux trimestres d'automne ou d'hiver.	
Professeurs ou chargés de cours	Pierre-Claude Lafond, professeur Catherine Piché, professeure Emmanuel Darankoum, professeur	Nabil N. Antaki, professeur Marie-Claude Rigaud, professeure Babak Barin, chargé de cours Gaston Meloche, chargé de cours
<b>Cours abordant la justice participative</b>		
<b>DRT 3221 – Droit civil avancé I</b>	Étude approfondie d'un thème de droit. Problèmes juridiques nouveaux ou négligés. Approche décloisonnée du droit.	
<b>DRT 6569 – Procédure civile</b>	Étapes procédurales devant les tribunaux anglo-canadiens et américains; exécution des jugements, actions multipartites, recours collectifs, « US multidistrict transfers in the federal courts »; distinction entre le droit civil et la Common Law. (Obligatoire : programme de J.D. en Common Law).	
<b>DRT 6800C – Droit civil avancé (Enjeux contemporains en matière d'accès à la justice)</b>	Ce cours poursuit comme objectif général de présenter les principaux éléments de réflexion sur la problématique de l'accès à la justice vécue par les citoyens québécois, mais aussi avec un regard porté à l'étranger. En plus de se familiariser avec ces éléments, les étudiants seront invités à comprendre les fondements juridiques et sociaux des difficultés d'accès à la justice, à discuter de l'efficacité des moyens mis en place pour les contrer, à prendre conscience des changements liés à la pratique du droit, de même qu'à réfléchir à des avenues de solutions dans une dynamique prospective. (Cours optionnel).	
<b>DRT 6883A – Mutations contemporaines du droit</b>	Étude des dynamiques sociales, économiques et culturelles contemporaines affectant l'évolution du droit et de la pensée juridique; analyse des logiques transdisciplinaires ou comparatives affectant la conceptualisation et la pratique du droit. (Obligatoire : programme de maîtrise de recherche).	
<b>DRT 6910 – Transactions commerciales internationales 1</b>	Les questions juridiques suscitées par la vente internationale de marchandises. Parmi les sujets abordés se trouvent ceux des contrats de vente, des modalités de paiement, du transport, de l'assurance et du règlement des litiges.	
<b>DRT 6965F – Droit des affaires avancé</b>	Ce cours, de type atelier, vise, par l'expérimentation et l'apprentissage de techniques pertinentes, à développer chez les participants leurs habiletés dans la gestion de la négociation commerciale. (Cours optionnel).	